

GÉNÉRALES DE VENTE ET CONDITIONS DE LIVRAISON

Mecan

1. Définitions

Dans ces conditions générales, les définitions suivantes sont utilisées:

Offre: Produits et cotations offertes par MECAN, pour être qualifié comme acte juridique unilatéral d'offrir la fourniture de biens figurant à l'article 6: 217 Code civil néerlandais.

Acceptation: L'acceptation par l'acheteur de l'offre MECAN, pour être qualifié comme acte juridique unilatéral d'acceptation comme prévu à l'article 6: 217 Code civil néerlandais, en raison de laquelle il y a un accord tel que défini dans l'article 6: 217 civil néerlandais code est fait. Cette acceptation ne doit pas être fait par écrit.

Ex Works: livraison des produits Ex Works MECAN, conformément aux Incoterms 2010.

Consommation: Toute personne physique qui exécute un accord avec MECAN, autre que dans le cadre d'une profession ou d'une entreprise. Sauf indication contraire dans les présentes conditions générales, l'acheteur de définition comprend également la consommation.

Accord commercial: Un accord signé par et entre MECAN et l'acheteur, ne pas être un consommateur.

Acheteur: La personne morale ou d'une personne physique, qui émet un ordre à MECAN pour la fourniture de produits.

Accord: Tous les accords existants et futurs entre MECAN et l'Acheteur concernant la cession et la livraison des produits.

Ordre: Toutes les commandes et pour acheter l'avenir de l'acheteur à MECAN liés à la livraison des produits par MECAN.

Parties: MECAN et l'acheteur.

Produits: Tous les vétérinaires et / ou d'autres produits d'origine animale et d'autres articles offerts et fournis par MECAN.

Écrit: Par la poste ou par courriel.

MECAN: Mecan, la partie de la vente.

Conditions générales: La version la plus récente de ces Conditions générales de vente et de livraison de MECAN, ont également déposé auprès de la Chambre de commerce néerlandaise, sous le numéro: 10044031.

2. identité

2.1

Nom: Mecan

Visite et adresse postale: Dickflemmingstraat 23 (5161CA) Sprang-Capelle aux Pays-Bas

Numéro de téléphone: 0031 (0) 24 6454576

Adresse e-mail: info @ mecan.nl

Chambre de Commerce numéro: 10044031

numéro d'identification de TVA: NL807079509B01

3. Champ d'application

3.1 Les présentes conditions générales s'appliquent et font partie intégrante de toutes les citations existantes et futures, des ordonnances et des accords MECAN.

3.2 L'applicabilité de toutes conditions générales (achat) de l'acheteur sont expressément exclus par la présente.

3.3 En cas de conflit entre le contenu des conditions générales et l'accord, les dispositions de l'Accord prévaudra.

3.4 Les conditions générales sont également applicables à tous les accords exécutés entre MECAN et des tiers engagés par MECAN, que des tiers sont engagés pour l'exécution des obligations de MECAN en vertu de l'Accord. Les tiers engagés par MECAN peuvent invoquer ces conditions générales contre l'acheteur à tout moment.

3.5 Si MECAN ne (à tout moment) exercer ses droits en vertu de l'Accord et / ou les conditions générales, il ne constitue pas une renonciation par MECAN de ses droits et les droits futurs en vertu de l'Accord et les conditions générales.

3.6 Si une ou plusieurs des dispositions de l'accord ou les présentes conditions générales se révèle être nul ou annulable, le reste de l'accord et les conditions générales demeureront en vigueur. Dans ces cas, parties discuteront et d'accord de bonne foi par écrit sur une nouvelle disposition pour le remplacement, la disposition qui doit être conforme à l'objectif et la portée de la disposition nulle ou annulé autant que possible.

3.7 La Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises, conclue à Vienne, le 11 Avril 1980 (voir Traité Publications 1981, n ° 184) ne sont pas applicables.

3.8 MECAN a le droit de modifier les présentes conditions générales de manière unilatérale. Acheteur est réputé avoir accepté cette modification, si MECAN n'a pas reçu un avis écrit de protestation de l'Acheteur dans les quatorze jours qui suivent la date de la notification écrite de MECAN.

3.9 Dans le cas d'un conflit sur l'interprétation des conditions générales, le texte néerlandais est obligatoire.

4. Modifications

4.1 Modifications des écarts et de l'accord et les conditions générales sont convenus de bonne foi par écrit par les Parties. Si des modifications sont faites d'une manière différente, le risque de la mise en œuvre de ces modifications sont à la charge par l'acheteur.

4.2 réserves MECAN le droit de modifier le texte des conditions générales et informera l'acheteur de cela.

5. Les offres de MECAN

5.1 Toutes les offres sont MECAN sans engagement et sont faits sur la base des prix et les spécifications en vigueur au moment de l'offre, sous réserve d'erreurs de frappe et les changements. Les offres sont basées sur la livraison dans des circonstances normales pendant les heures normales de travail de MECAN.

5.2 Si par l'acheteur, MECAN accepte une offre non contraignante a le droit de révoquer l'offre dans les 5 jours suivant la réception de l'acceptation sans motif. Pour l'acheteur, être un consommateur, l'autre régime de l'article 18 du consommateur Droit de rétractation applique.

5.3 réserves MECAN le droit d'apporter des modifications à ses produits, affichés et décrits sur son site Internet et dans son catalogue, brochures et autres matériels promotionnels.

5.4 Si MECAN est invité à faire une offre à l'acheteur, mais aucun accord n'a été exécuté après cette demande, MECAN aura le droit de facturer l'acheteur les frais liés à l'émission de l'offre.

6. Accord

6.1 L'accord entre MECAN et l'acheteur est exécuté au moment où:

- a) Les Parties signent l'entente, ou;
- b) L'acheteur a accepté une offre de MECAN; ou;
- c) MECAN a déjà commencé ses activités (préparatoires) et la mise en œuvre du

6.2 Commandes et Acceptations des offres par l'acheteur sont irrévocables.

6.3 En entrant dans l'accord, l'acheteur garantit suffisamment solvable pour satisfaire aux obligations découlant de l'Accord. MECAN est autorisé à obtenir des informations auprès de tiers quant à la solvabilité de l'acheteur. MECAN a le droit de soumettre l'acheteur à des conditions de financement supplémentaires pour conclure un accord avec l'acheteur, qui peut inclure: paiement anticipé (total ou partiel) ou d'autres méthodes de paiement déviante, qui Acheteur préalablement un accord t déclarer.

6.4 Engagements pris verbalement avant l'exécution de l'accord, que ce soit fait par les officiers de MECAN se lient MECAN qu'après confirmation écrite par MECAN à l'acheteur.

6.5 MECAN est autorisé à recourir à des tiers pour l'exécution de ses obligations énoncées dans l'Accord.

6.6 Si plusieurs entités (juridiques) et ou des personnes individuelles sont inclus Acheteur à l'accord, ils sont toujours conjointement et solidairement responsables de MECAN de toutes les obligations découlant de l'Accord.

7. données

7.1 Acheteur garantit que les données et informations fournies par l'acheteur ou en son nom à MECAN sont exacts, à jour, complètes et fiables aux fins du présent Accord.

7.2 Acheteur fournit MECAN toutes les informations sur le but pour lequel les produits seront utilisés, de la charge à laquelle ces produits sont exposés, de la manière de traiter et de plus toutes les informations et autres données, qui sont raisonnablement nécessaires pour l'exécution. de l'Accord.

7.3 En cas acheteur n'a pas transmis en temps opportun MECAN avec les données et les informations raisonnablement nécessaires à l'exécution et l'exécution de l'accord, MECAN facturera acheteur pour les frais occasionnés par ce retard et MECAN a le droit de suspendre toutes ses obligations en l'accord .

8. Modèles / Images

8.1 Si MECAN montre un échantillon de modèle ou de démonstration, il est fait en matière d'indication d'un échantillon seulement. Les produits à livrer peut différer du modèle, échantillon ou de démonstration et ne constitue cette démonstration aucun droit pour l'acheteur.

8.2 Dans les catalogues, offres, publicités et / ou des listes de prix sont indiqués modèles, images, nombres, tailles, poids ou descriptions sont affichés comme exemple et ne constituent pas des droits.

9 Informations / Conseil

9.1 Informations et conseils contenus du site Web et dans d'autres déclarations de MECAN sont basées sur l'utilisation et / ou le traitement des produits selon les principes applicables généralement de fabrication et dans des circonstances normales.

9.2 Les informations et les conseils fournis par MECAN sont de nature générale et indicative et ne sont pas obligatoires.

9.3 Les informations fournies par MECAN, y compris mais sans s'y limiter: les prix et les spécifications, peut contenir des erreurs de frappe et des changements et peut donc faire l'objet d'une correction.

10. Date de livraison

10.1 L'indication de la date de livraison par MECAN est à tout moment une estimation, sauf convention expresse convenu autrement par écrit. MECAN respectera la date de livraison, autant que possible, cependant, la date de livraison ne fait pas de l'essence et ne constitue pas une date de livraison goutte mort comme indiqué à l'article 6:83 sous a du Code civil néerlandais.

10.2 Retard de livraison des produits ne constitue pas un défaut ou d'une quelconque responsabilité de MECAN. En cas de retard de livraison, MECAN informera immédiatement l'acheteur et l'informer de la nouvelle date de livraison.

10.3 La date de livraison est fixé et commencera à l'un des moments suivants selon le montant le plus tard:

- a) la date d'exécution de l'accord;
- b) la date de réception par MECAN des informations nécessaires à l'exécution de ses obligations énoncées dans l'accord (documents, données, permis, etc.);
- c) la date de réception par MECAN du montant que l'acheteur doit payer à l'avance conformément à l'accord.

10.4 Si le délai de livraison est fixé en jours, dans le but de la livraison d'un jour, un jour ouvrable pour MECAN, ne pas être un samedi ou un dimanche ou un jour férié national applicable à MECAN, ou les tiers engagés par MECAN.

10.5 La livraison est ex Works MECAN Nimègue, sauf accord par écrit. Les Incoterms 2010 sont applicables à la livraison.

11. Livraison standard

11.1 La date à laquelle les produits ont été mis à la disposition à l'acheteur à l'usine est la date de livraison et sera le moment où le risque lié aux produits passe de MECAN à l'acheteur. Ceci est également valable si l'acheteur refuse ou ne parvient pas à accepter la livraison. Au moment de la livraison, l'acheteur doit vérifier les produits pour les quantités, les spécifications et notifier les défauts immédiatement par écrit à MECAN, par l'absence dont l'acheteur ne doit pas avoir toute réclamation contre MECAN et sera réputé avoir renoncé à ces demandes de dommages et les pertes.

11.2 Si les produits ne sont pas décollés par l'acheteur après la date de livraison, les produits seront stockés pour l'acheteur, à ses propres frais et risques. Dans un tel cas MECAN, fera les produits disponibles à l'acheteur au plus tôt après les coûts supplémentaires de transport et de stockage ont été payés par l'acheteur. Si les produits ne sont pas pris hors par l'acheteur dans les 30 jours suivant la date de livraison, MECAN a le droit de revendre ou de détruire les produits aux frais de l'acheteur. Dans ce cas, l'acheteur ne doit pas avoir toute réclamation contre MECAN et a renoncé à toute réclamation qu'elle peut avoir contre l'acheteur.

11.3 facture An, connaissance, bordereau de livraison ou tout autre document semblable fourni à l'acheteur lors de la livraison des produits, sert de preuve de livraison des produits.

11,4 MECAN a le droit de livrer des produits en vertu de l'Accord dans les livraisons partielles.

12. Fourniture par livraison

12.1 Nonobstant l'article 11 la fourniture d'un produit à la livraison à un endroit désigné par l'acheteur, est possible sur le consentement mutuel écrit des Parties au sujet des coûts supplémentaires de cette livraison et les termes connexes et les conditions de cette livraison.

12.2 Les frais de livraison seront précisés par MECAN dans l'accord. Si cela est impossible, MECAN fournira à l'Acheteur des données permettant de calculer l'acheteur les frais d'expédition à payer par l'acheteur avant la livraison.

12.3 La méthode de l'emballage, le transport, l'expédition des produits et autres sera déterminé par MECAN, si l'acheteur n'a pas fourni MECAN avec des instructions à MECAN, mais sans aucune responsabilité envers MECAN que ce soit à l'exception de l'obligation légale obligatoire de MECAN à une indemnité de salaire, si seulement.

12.4 Le lieu de livraison désigné par l'acheteur doit être facilement accessible par une voie publique, alors qu'aucune restriction de transport sont applicables sur cette route. L'acheteur sera présent pour accepter la livraison des produits personnellement. Si possible, les produits sont livrés au rez-de-chaussée au cours du premier seuil de l'adresse de livraison, à déterminer indépendamment par MECAN ou par un transporteur désigné par MECAN, par l'absence dont les produits seront livrés à la chaussée à côté de la livraison camion ou fourgonnette. Dans ce cas, l'acheteur est responsable de déplacer les produits dans le lieu de livraison désigné sans aucune responsabilité de MECAN que ce soit. Si la livraison à l'adresse de livraison désigné n'est pas possible, à la seule discrétion de MECAN, ou par un transporteur désigné par MECAN, une nouvelle date de livraison est prévue. Tous les frais supplémentaires de MECAN et / ou un transporteur engagé par celui-ci sont à la charge de l'acheteur.

12.5 En cas de livraison autorisé des produits par MECAN ou d'un transporteur désigné par celui-ci, le risque des produits transfère à l'acheteur au moment de la livraison à cette adresse. Ceci est également applicable si la livraison échoue. A la date de livraison, l'acheteur doit vérifier les produits pour les quantités, les spécifications et les défauts (y compris les transports) et informera immédiatement par écrit, par l'absence de plaintes qui y sont liés ne sera pas considéré.

12.6 En cas de livraison par un transporteur désigné par l'acheteur, le risque des produits déjà transfert à l'acheteur dès que les mains MECAN sur les produits à ce transporteur désigné. transporteur désigné acheteur r der doit à la livraison du produit par MECAN vérifier les produits sur les chiffres, les spécifications et tout défaut et avisera MECAN immédiatement par écrit par l'absence dont l'acheteur ne doit pas avoir toute réclamation contre MECAN et sera réputé avoir renoncé à ces demandes de dommages et les pertes.

12.7 facture An, connaissance, bordereau de livraison ou tout autre document semblable fourni à l'acheteur lors de la livraison des produits, sert de preuve de livraison des produits.

12,8 MECAN a le droit de livrer des produits en vertu de l'Accord dans les livraisons partielles.

13. prix

13.1 Les prix et les cours de MECAN sont obligatoires, mais MECAN peut changer les prix.

13.2 Les prix des MECAN sont (en principe):

a) sur la base des prix d'achat, les salaires, les coûts salariaux, charges sociales et du gouvernement, le fret, les primes d'assurance et autres frais à la date de l'offre ou l'exécution de l'accord;

b) inspiré des travaux de livraison Ex MECAN;

c) hors TVA;

d) en euros (tout changement de taux de change seront facturés à l'acheteur).

13.3 Si, l'évolution des coûts énoncées à l'article 13.2 se produit après l'exécution de l'accord et après l'augmentation de la mise en œuvre (éventuellement partielles) ont lieu (y compris, mais sans s'y limiter aux variations des prix des matières et des matières premières, les prix de transport, taux et devises), MECAN a le droit d'augmenter le prix à payer en conséquence avec un pourcentage proportionnel.

13.4 Si un accord est exécuté avec un acheteur, être un consommateur, MECAN informera cet acheteur rapidement sur l'augmentation des prix, tel que décrit dans le paragraphe précédent 13.3, qui est applicable dans les trois mois après l'exécution de l'accord, dans les trois mois par MECAN, alors que cet acheteur, être un consommateur, auront le droit de dissoudre l'accord.

13,5 Réductions accordées par MECAN dans le passé ne donnent pas droit à des remises Acheteur, sauf accord écrit entre MECAN et l'acheteur.

14. Paiement

14.1 Sauf convention contraire dans les factures écrites doivent être exigibles et payables par l'acheteur dans les 14 jours suivant la date de la facture. Le défaut de l'acheteur de prélèvement des produits ou des plaintes au sujet de la facture ne pas l'obligation de paiement de l'acheteur.

14.2 Tous les paiements par l'acheteur à MECAN sont désignés dans la séquence de temps ils sont devenus en raison de Settle (1), les coûts (2) intérêts et (3) les montants principaux.

14.3 Dans le cas où un paiement par l'acheteur, ne pas être un consommateur et agissant sur la base d'un accord commercial, ne se fait pas dans le délai de paiement, l'acheteur est automatiquement en

défaut et doit payer MECAN un paiement d'intérêt égal à la publicité légale intérêt tel que défini à l'article 6: 119a code civil néerlandais et tous les frais extrajudiciaires de recouvrement de la créance, ces frais extrajudiciaires sont fixés à un minimum de 15% du montant dû, y compris les intérêts, avec un minimum de

€ 250.00.

14.4 Si l'Acheteur, ne pas être un consommateur et agissant sur la base d'un accord commercial, ne remplit pas ses obligations de paiement en raison de la réticence ou l'incapacité à payer, MECAN aura le droit de suspendre les livraisons et / ou de dissoudre l'accord, sans préjudice du droit de MECAN à la réparation intégrale des dommages et des pertes. Contrairement à MECAN, Acheteur, ne pas être un consommateur et agissant en vertu d'un accord commercial, n'a pas le droit de compenser toute réclamation qu'elle peut avoir contre MECAN. En cas de réclamation de MECAN contestée, l'acheteur, ne pas être un consommateur et agissant en vertu d'un accord commercial, n'a pas le droit de suspendre ses obligations de paiement à MECAN.

14.5 Dans le cas où le paiement par l'acheteur, être un consommateur, ne se place dans le délai de paiement convenu et tel acheteur ne paie pas dans le délai de paiement, MECAN envoie pas à l'acheteur, être un consommateur, un avis écrit de contenant par défaut:

a) une durée de 14 jours dans lequel l'acheteur peut toujours payer le montant dû et payable, et;

b) le montant qui sera facturé pour les frais extrajudiciaires si l'acheteur ne paie pas (encore) dans le délai mentionné ci-dessus.

14.6 Après la période précitée de 14 jours, tel que visé à l'alinéa précédent, a expiré sans paiement, l'acheteur, être un consommateur, est en défaut et MECAN a droit à une indemnisation pour les frais extrajudiciaires en fonction des coûts échelle Exécutions extrajudiciaires et Collection, avec un minimum de € 40,00. appliquera. En outre MECAN a droit au remboursement de la vertu de l'intérêt légal de l'article 6: 119 du Code civil néerlandais à cette date.

14.7 Si l'acheteur est en défaut aux termes de l'Accord, ou en cas de liquidation, (la demande de) la faillite de l'acheteur, l'admission de l'acheteur au remboursement de la dette légale en vertu de la remboursement de la dette de loi sur les personnes physiques (Wet Schuldsanering Natuurlijke Personen), placé en curatelle par une ordonnance du tribunal, affecté par une pièce jointe d'un ou plusieurs de ses actifs, ou affecté par un moratoire de ses paiements en souffrance à la suite d'une ordonnance du tribunal, tous les montants impayés à MECAN Acheteur deviennent immédiatement exigibles.

14,8 MECAN est, à sa seule discrétion, le droit à tout moment d'exiger le paiement à l'avance ou à la sécurité pour l'exécution des obligations de paiement de l'acheteur avant la livraison des produits, ou la poursuite de la livraison des produits.

14.9 En cas de livraisons partielles en vertu de l'accord, MECAN a le droit de facturer ces livraisons partielles séparément.

15. Suspension / dissolution

15.1 Les dispositions du présent article ne concernent que sur les transactions avec l'acheteur de ne pas être un consommateur, et quelles sont les transactions régies par un accord commercial.

15.2 MECAN a le droit de dissoudre un accord en tout ou en partie, avec effet immédiat sans intervention judiciaire sur un avis écrit de dissoudre l'accord ou de suspendre ses obligations en vertu de l'accord sans aucune responsabilité que ce soit, et sans préjudice du droit de MECAN à la performance des sinistres des obligations des acheteurs en vertu de l'Accord et nonobstant les acheteurs droit à l'indemnisation des dommages, si:

- a) L'acheteur est en défaut de ses obligations en vertu de l'accord et ce défaut n'a pas été corrigé dans les 10 jours suivant la date de l'avis de défaut;
- b) si MECAN a pris connaissance ou a été informé après l'exécution de circonstances à l'origine MECAN doute raisonnable que l'acheteur peut remplir ses obligations en vertu de l'Accord;
- c) L'acheteur demande un moratoire de ses obligations de paiement ou que l'acheteur a été accordé un moratoire de ses obligations de paiement;
- d) l'acheteur a été déclaré failli;
- e) Acheteur demande d'admission à la Loi sur les personnes physiques de réhabilitation de la dette (WSNP), ou que l'admission au WSNP lui est accordée;
- f) une partie importante de l'actif de l'acheteur est saisi.

15.3 Si dissolvé MECAN ou suspend l'accord sur la base de cet article 15, toute somme d'achat par MECAN contre l'Acheteur est immédiatement exigible.

16. Réserve de propriété

16.1 Tous les produits livrés par MECAN, que ce soit traité ou non, restent la propriété de MECAN jusqu'à ce que l'acheteur a rempli toutes ses obligations en vertu de l'Accord.

16.2 Acheteur n'est pas autorisé à vendre, mettre en gage ou grever les produits livrés et affectés par la réserve de propriété.

16.3 Si des tiers fixent les produits livrés sous réserve de propriété ou si vous souhaitez établir ou faire valoir des droits sur ces produits, l'acheteur doit aviser MECAN le plus tôt possible.

16,4 Acheteur doit stocker les produits livrés sous réserve de propriété avec soin et en tant que propriété reconnaissable et identifiable de MECAN.

16.5 Tant que l'acheteur est en possession des produits sur lesquels MECAN peut exercer son droit de réserve de propriété, l'acheteur doit fournir MECAN avec ces produits sur la première demande de MECAN sans intervention juridique judiciaire soit nécessaire. MECAN et ses employés bénéficient d'un accès aux locaux de l'acheteur - et fournir MECAN les produits - au détriment de l'acheteur.

16.6 Acheteur procurera une assurance adéquate des produits livrés sous réserve de propriété. En cas d'un acheteur d'événement catastrophique compensera MECAN pour la valeur des produits et attribuera sa créance sur la compagnie d'assurance sur la première demande. Sur la première demande de MECAN, l'acheteur doit fournir MECAN avec le certificat d'assurance liée aux produits assurés.

16.7 Acheteur ne sera pas droit à un droit de rétention MECAN sur les produits livrés par MECAN.

17. Garantie et notification

17.1 MECAN garantit la validité des produits livrés par MECAN conformément à ce que l'acheteur peut raisonnablement attendre fondé sur l'accord, au cours de la période qui suit et dans les conditions suivantes.

17,2 MECAN suppose que les mêmes obligations de garantie à l'acheteur que les obligations du fournisseur des produits a supposé MECAN, avec une période de garantie maximale de deux ans à compter de la date de livraison, sauf accord écrit entre les Parties.

17.3 La période de garantie n'est pas prolongée sur le travail de garantie et / ou les livraisons de remplacement sous la garantie.

17,4 Acheteur est tenu de vérifier les produits provenant de MECAN immédiatement à la livraison à la conformité de celle-ci.

17.5 Sans préjudice des dispositions spécifiées ailleurs dans les présentes conditions générales, les plaintes de l'Acheteur liés à l'échec de MECAN de se conformer à l'Accord et en invoquant par conséquent les réclamations de garantie contre MECAN ne sont valables et opposables MECAN dans la mesure où ces plaintes ont été notifiées à MECAN par écrit dans un délai raisonnable après la livraison des produits et, en indiquant la nature du défaut. Pour un acheteur, ne pas être un consommateur et agissant sur la base d'un accord commercial, une période de 48 heures après la livraison est considérée comme un délai raisonnable. Pour l'acheteur, être un consommateur, une période de plus de 2 mois, après l'acheteur a découvert ou aurait raisonnablement pu découvrir le défaut, est considéré comme un délai raisonnable. En l'absence d'un avis en temps opportun de défaut, toutes les réclamations contre MECAN expireront automatiquement.

17.6 Les réclamations relatives aux quantités, les spécifications et les défauts doivent être notifiées immédiatement après réception de la facture, lettre de voiture, de livraison ou tout autre type de document, par l'absence dont les documents susmentionnés fourniront des preuves de liaison contre l'Acheteur.

17.7 revendications de l'acheteur en relation avec des numéros de manière erronée, les volumes commandés et / ou les produits ne sont pas acceptés par MECAN.

17.8 revendications de l'acheteur ne seront pas traitées en outre si:

- a) il y a des écarts mineurs par rapport à la qualité, la quantité, la matière, la taille, la couleur et d'autres déviations qui sont jugées acceptables dans l'industrie;
- b) ils se rapportent à une déviation du produit à partir d'une image dans des catalogues, des brochures et autres matériels de promotion de MECAN;
- c) un défaut résultant des dessins, des courants d'air, la conception, la spécification, le matériel, ou des informations fournies par ou mis à disposition par l'acheteur;
- d) l'acheteur a réparé, modifié le produit, ou a des produits réparés par des tiers;
- e) le produit livré a été exposé à des circonstances anormales, ou a été manipulé sans l'obligation de diligence, ou n'a pas été manipulé selon les instructions du MECAN;
- f) les produits ne sont pas utilisés conformément à la documentation, des instructions, des manuels, des manuels, etc. émis par MECAN;
- g) les produits ne sont pas pas traitées par l'acheteur ou des tiers selon les principes applicables généralement de fabrication et / ou dans des circonstances normales.

17.9 Sur réception d'une demande de garantie MECAN communiquera avec et communiquer avec l'acheteur le plus tôt possible, et l'acheteur donnera amplement l'occasion MECAN d'inspecter (ont) les produits (inspectée) et MECAN informera l'acheteur sur l'applicabilité de la garantie de cette réclamation . Acheteur conserve les prétendus produits disponibles à MECAN pour l'inspection, par

l'absence de laquelle tout droit de l'Acheteur de poursuivre le respect par MECAN, la réparation des produits, la dissolution de l'accord et / ou de compensation pour les dommages et les pertes seront caducs.

17.10 Si MECAN conclut que les obligations de garantie ne peut être invoqué par l'acheteur, il informera l'acheteur le plus tôt possible. Les coûts de l'enquête de MECAN liée à la demande de l'acheteur seront à la charge de l'acheteur.

17,11 Si une plainte est justifiée, MECAN réparera ou remplacera les produits dans un délai raisonnable. Seulement lorsque la réparation ou le remplacement est impossible, ou ne peuvent pas être tenus de MECAN, l'acheteur a droit à:

une dissolution de l'accord, à moins que l'écart est d'une importance mineure et donc ne pas la dissolution justifier de l'accord; ou

b) réduire le prix d'achat au prorata de la mesure dans laquelle les produits dévient de l'accord.

17,12 Acheteur qui invoque la garantie n'a pas droit à (remède) le défaut de sa propre initiative et / ou par un tiers choisi par l'acheteur.

17.13 Les plaintes concernant les prix calculés et d'autres plaintes concernant les factures sont soumises à MECAN par écrit dans un délai raisonnable au maximum 8 jours après la date de la facture, indiquant une description de la nature de la plainte. Les plaintes présentées après le délai raisonnable mentionné ci-dessus après la date de facturation concernant les prix et les factures calculées ne sont pas acceptés.

17.14 Une demande de garantie de succès ne donnera pas droit Acheteur de plus que les recours exclusifs et uniques de la réparation, le remplacement ou créditant comme indiqué dans les paragraphes précédents. Ces réclamations de garantie ne constitue pas une responsabilité de MECAN pour compenser les dommages directs ou indirects, sauf en cas de négligence grave ou une faute intentionnelle de MECAN.

17.15 Tout défaut d'une partie des produits livrés ne donnent pas droit Acheteur de rejeter ou de refuser l'ensemble des produits livrés.

17,16 Après acheteur a pris connaissance d'un défaut d'un produit, l'acheteur doit faire tout ce qui endommagent empêche ou limite, y compris mais sans s'y limiter à tout arrêt immédiat de l'utilisation et le traitement.

17.17 Aucune obligation de garantie est applicable sur les conseils donnés par MECAN, les inspections effectuées et des services similaires.

18 Droit de rétractation à la vente à distance

18.1 Les dispositions du présent article sont applicables sur les accords ne pas être un accord commercial avec l'acheteur, être un consommateur, un accord, qui se qualifie comme un contrat de vente à distance tel que défini à l'article 6: 230g Code civil néerlandais, qui comprend un accord selon qui Acheteur étant un consommateur exécute un accord avec MECAN par la boutique en ligne de MECAN.

18.2 La base est que l'origine des produits de MECAN sont conformes à l'Accord. Acheteur a droit à ce sujet.

18,3 Acheteur a le droit de résilier le contrat sans motif, au cours d'une période de réflexion de 14 jours et d'invoquer son droit légal de rétractation. Cette période de réflexion commence:

- a) le jour après réception des produits par l'acheteur (ou un tiers désigné par elle, autre que le transporteur); ou
- b) la date à laquelle l'acheteur (ou le tiers désigné autre que le transporteur) a reçu le dernier produit, si l'acheteur a commandé plusieurs produits dans un ordre et livré séparément; ou
- c) le jour où l'acheteur (ou un tiers autorisé autre que le transporteur) a reçu le dernier envoi ou a reçu la dernière partie, si la fourniture de produits se compose de plusieurs pièces.

Le droit de rétractation peut également être invoquée avant la livraison du produit.

18.4 Le droit de rétractation ne s'applique pas si MECAN a livré des produits selon les spécifications de l'acheteur, qui ne sont pas préfabriqués, et qui sont fabriqués sur la base d'un choix individuel ou d'une décision de l'acheteur (sur mesure) et si le produit livré est de nature personnelle évidente, ou le produit livré ne peut pas être retourné à MECAN en raison de sa nature.

18,5 Au cours de la période de réflexion, l'acheteur est obligé de gérer les produits et tout ce qui a été livré avec l'obligation de diligence. L'acheteur doit être en mesure d'évaluer la nature, les caractéristiques et la fonction des produits, pour être en mesure d'éliminer le matériel d'emballage et autres. L'acheteur est responsable de la diminution de la valeur des produits si cette diminution a

été provoquée par la manipulation du produit pendant la période de réflexion au-delà de ce qui est nécessaire pour déterminer la nature, les caractéristiques et le fonctionnement de celui-ci.

18,6 Acheteur qui souhaite invoquer le droit de rétractation est tenu de le notifier au MECAN dans les 14 jours suivant la date de réception des produits par à travers une forme de modèle MECAN a mis à disposition à cet effet, ou une déclaration écrite sans ambiguïté à cet effet .

18,7 MECAN immédiatement confirmer la réception du formulaire de modèle ou de la déclaration figurant dans le paragraphe précédent à l'acheteur.

18.8 Si l'acheteur invoque le droit de rétractation, le produit et tout ce qui a été livré avec elle, est retourné à MECAN, autant que possible dans son état et emballage d'origine, aux frais de l'acheteur dans les 14 jours, ou de prouver que le produit a été retourné conformément aux instructions raisonnables et claires données par MECAN.

18.9 Dans les 14 jours après la date de réception du formulaire de modèle ou d'un certificat de l'acheteur MECAN est, si l'acheteur avait déjà payé le prix du produit, rembourser le prix d'achat (hors frais de livraison, à moins que l'acheteur a expressément décidé pour la livraison ex Works) à le même mode de paiement utilisé par l'acheteur, à moins que l'acheteur a autorisé MECAN de rembourser différemment.

18.10 Si l'acheteur n'invoque pas le droit de rétractation dans le délai de réflexion, l'accord devient définitif et irrévocable.

19. Annulation et indemnisation

19.1 Acheteur n'a pas le droit d'annuler une ordonnance ou une entente signée avec MECAN. Si l'acheteur néanmoins annule totalement ou partiellement un rendu l'ordonnance ou un accord signé avec MECAN, il doit indemniser MECAN tous les frais entraînés par MECAN causés par (i) l'exécution de l'ordonnance ou de l'accord, (ii) les travaux de MECAN racontai l'Ordre, ou accord avec l'acheteur et (iii) la perte de profit par MECAN plus TVA.

20. responsabilité

20.1 En cas de violation ou de défaut en vertu de l'Accord par MECAN la responsabilité de MECAN est limitée au montant de la valeur de la facture nette (hors TVA) de l'accord concerné ou, si des livraisons partielles ont été convenues, la valeur de la facture nette (hors TVA) de la livraison partielle. ce que l'événement ayant causé le dommage se rapporte. La responsabilité de MECAN est

en tout cas limitée à la couverture que les offres d'assurance. Cette restriction de responsabilité est également valable pour les réclamations contre MECAN basées sur d'autres causes juridiques telles que, mais sans s'y limiter à des actes ou omissions, tortueuses de MECAN.

20,2 MECAN n'est pas responsable des dommages indirects, y compris mais sans s'y limiter: les pertes de profits, dommages indirects, les dommages pour l'interruption d'activité, les dommages immatériels, des pertes économiques et des blessures corporelles, y compris, sans s'y limiter, toute réclamation de tiers.

20.3 MECAN est pas responsable des dommages aux produits à la suite d'un mauvais stockage, le traitement, l'utilisation ou l'entretien par l'acheteur ou d'un tiers.

20,4 Acheteur indemniser et MECAN, ses administrateurs, employés et agents de toute réclamation par des tiers, y compris mais sans s'y limiter à des clients, des dommages et des pertes directes ou indirectes et liées à l'accord, et l'utilisation des produits livrés .

21. La confidentialité et la propriété intellectuelle

21.1 Toutes les informations, y compris mais sans s'y limiter aux informations de MECAN liées à l'activité de MECAN (workflow, le processus et la tarification, MECAN fourni à l'acheteur dans le but des négociations et l'exécution de l'Accord et toute autre information qui, par sa nature est confidentielle , est considéré comme strictement confidentielles et ne seront pas divulgués par l'acheteur à des tiers sans l'autorisation écrite préalable de MECAN.

21.2 Tous les droits de propriété intellectuelle liés aux produits provenant de MECAN, et d'autres produits, dessins, méthodes, modèles, images, dessins, photographies, prototypes, impression, fichiers, etc., appartiennent à MECAN, quelle que soit la participation de l'Acheteur dans le mise en place de celui-ci (ou de tiers engagés par l'acheteur).

21.3 La poursuite des droits de propriété intellectuelle tels que décrits ci-dessus est réservé à la discrétion exclusive de MECAN qui comprend la divulgation, le transfert, la duplication et l'application de ces droits - à la fois pendant et après l'exécution et la mise en œuvre de l'Accord.

21.4 Acheteur ne doit pas utiliser les droits de propriété intellectuelle et / ou des photos ou des images de matériel MECAN ou pour tout type de documents et / ou des fins promotionnelles (s) pour les parties acheteur et / ou tiers sans l'autorisation écrite préalable de MECAN.

22. Force Majeure

22,1 MECAN n'est pas responsable de tout retard ou manquement à ses obligations énoncées dans l'accord si ce retard ou l'échec est causé par la force majeure et ne peut donc être attribuée à MECAN.

22,2 MECAN doit, si une situation de force majeure se produit, informer l'acheteur le plus tôt possible.

22.3 Force majeure signifie toute circonstance a eu lieu indépendamment de MECAN - même si ces circonstances étaient déjà prévisibles à la date de l'exécution de l'accord et à la suite duquel l'exécution des obligations découlant de l'accord est définitivement ou temporairement impossible, qui comprend mais sans s'y limiter:

- a) les dommages à la suite de catastrophes naturelles et / ou les phénomènes météorologiques violents;
- b) la guerre, risque de guerre et ou toute autre forme de conflit armé, y compris le terrorisme ou la menace de celle-ci aux Pays-Bas et / ou d'autres pays qui fait obstacle à la livraison des produits ou des matières premières;
- c) les grèves, interruption forcée des affaires, des émeutes et toute autre forme de perturbation et / ou l'obstruction causée par des tiers, à la suite duquel la livraison de biens ou de matières premières est impossible;
- d) la perte ou les dommages aux produits pendant le transport;
- e) la maladie d'un ou plusieurs employés clés;
- f) les dispositions législatives ou administratives par le gouvernement que les livraisons, y compris des interdictions entravent les importations et les exportations;
- g) l'interdiction ou d'empêchement de livraison à MECAN imposées par des organismes, des institutions, des groupes ou des formes contractuelles de coopération dans laquelle MECAN est connecté ou dont il fait partie;
- h) l'absence de et / ou les perturbations dans les transports, les équipements de production ou de l'approvisionnement en énergie;
- i) incendie ou un accident à la compagnie MECAN;
- j) non-livraison ou de retard de livraison à MECAN par les fournisseurs;
- k) l'interruption de la fourniture de biens, des matières premières et / ou de l'énergie.

22.4 Pendant toute la durée d'un cas de force majeure MECAN a le droit de suspendre ses obligations.

22.5 Si, à la suite d'un cas de force majeure, MECAN est empêché d'exercer ses obligations énoncées dans l'Accord pour une période de plus de 3 mois consécutifs, il a le droit de dissoudre l'accord sans intervention judiciaire et sans aucune responsabilité à l'acheteur quoi que ce soit.

22.6 Si MECAN lors d'un cas de force majeure a effectué (une partie de) ses obligations, l'acheteur doit payer le prix pour la partie à MECAN.

23. Directive générale relative à la protection des données personnelles

23.1. collecte et traite les MECAN données personnelles de l'acheteur afin de gérer correctement la relation entre l'acheteur et MECAN et l'exécution et la mise en œuvre de l'accord. Les données personnelles sont strictement confidentielles par MECAN et ne sont utilisées que pour les fins ci-dessus. Acheteur autorisé MECAN de divulguer ces données personnelles à ses fournisseurs ou des tiers, si cette divulgation est nécessaire aux fins susmentionnées. Acheteur peut à tout moment demander au directeur général de MECAN par écrit à modifier, de compléter ou de données, comme indiqué dans la déclaration de confidentialité de MECAN (<https://www.veterinaryenterpriseseuropa.eu/en/privacy-policy.html>). Cette déclaration de confidentialité est inclus dans les présentes conditions générales par terme de référence et fait partie intégrante des présentes Conditions générales.

24. Droit applicable et juridiction compétente

24.1 Les présentes conditions générales et tous les accords avec MECAN et sont exclusivement régis par le droit néerlandais.

24.2 En cas si l'acheteur a son domicile inscrit dans une juridiction appartenant à l'Union européenne tous les différends entre les parties sont finalement et exclusivement soumis à la juridiction compétente de la Cour de district de Rotterdam, lieu de Rotterdam.

24.3 Si l'acheteur a son domicile inscrit dans une juridiction hors de l'Union européenne, tous les différends entre les parties sont finalement et exclusivement suivant le Règlement d'arbitrage de la Chambre de commerce internationale par un ou plusieurs arbitres nommés conformément aux Règles. Le lieu de l'arbitrage est d'Amsterdam, aux Pays-Bas et la procédure d'arbitrage se déroulera en langue anglaise.

S'il vous plaît noter que chaque commande de médicaments est à vos propres risques. Vous devez respecter les règlements de votre pays en ce qui concerne les produits commandés. Mecan / VHM BV est en aucun cas responsable de la livraison à votre pratique.